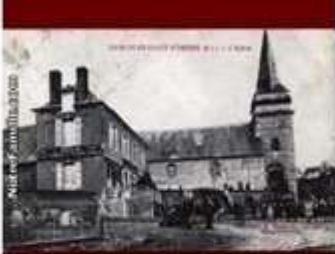


Gancourt Saint-Etienne Bulletin Municipal

Mairie de Gancourt
Saint Etienne

Année 2021 n°14



Edito



Chers Gancourtoises, Gancourtois

L'année 2021 ressemble beaucoup à la précédente, marquée par les successives vagues de COVID-19 et ses nombreux variants.

Nous avons toutefois pu organiser le repas du 11 novembre destiné à nos anciens, au personnel communal et au conseil municipal. J'ai été très heureux de constater une bonne participation à ce banquet.

Je ne peux malheureusement pas en dire autant du Noël communal où 14 enfants étaient absents sur 33. D'où la déception de l'association Loisirs Gancourtois qui s'était investie en offrant un spectacle aux enfants.

Nous avons pu malgré tout mener à bien le reprofilage du chemin des 3 mailles ainsi que la rénovation de la maison de Mr Castagné.

Pour 2022 il nous restera la reprise de concessions au cimetière et peut-être le reprofilage du chemin du Rachinel et d'une partie du chemin du long pré. Viendra également la défense incendie : pour ce dossier nous sommes en négociation assistés des parlementaires avec Mr le Préfet afin d'assouplir les normes qui ne sont pas adaptées à nos petites communes.

Je renouvelle mes remerciements aux personnes qui participent au bon fonctionnement de la commune.

Vu la conjoncture actuelle, nous ne serons pas en mesure d'assurer la cérémonie des vœux et de la traditionnelle galette des Rois.

Enfin le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2022 et surtout prenez bien soin de vous.

Dominique Rouzé

Dans ce bulletin :

- 1 – Edito – le mot du maire
- 2 – Compte rendu des réunions du Conseil Municipal
- 3 – Reprofilage des routes / repas du 11 novembre
- 4 – Fleurissement du village / comptes 2021 / DCRIM
- 5 – Forum des associations / Restobray
- 6 – Sites web d'informations
- 7 et 8 - Infos Mairie, Etat civil

Compte rendu des réunions du Conseil Municipal

• Réhabilitation du corps de ferme.

Après délibération, les membres du conseil municipal retiennent les entreprises suivantes pour la réhabilitation du corps de ferme de Mr Castagné.

Lot	Entreprise	Offre HT
GROS ŒUVRE	JL BATIMENT	39 886,87 €
CHARPENTE BOIS	BERTHE FRERES	11 730,75 €
COUVERTURE	BERTHE FRERES	16 293,24 €
MENUISERIES EXTERIEURES	CONFORBAIE	7 526,93 €
MENUISERIES INTERIEURES – CLOISONS DOUBLAGES	QUESNEY FILS YVES	22 229,62 €
PLOMBERIE	Xavier CAROLUS	8 520,64 €
ELECTRICITE CHAUFFAGE	IDELEC	8 355,00 €
REVETEMENTS SOL - PEINTURE	ZINE RENOV	18 930,64 €
Total HT		133 473,69 €

Le conseil municipal décide de financer ce projet à l'aide d'un emprunt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole.

Modalités de l'emprunt :

- Montant de l'emprunt : 80 000,00 €
- Taux actuel : 0,75 %
- Durée du crédit : 14 ans
- Modalités de remboursement : Trimestriel
- Type d'échéance : Echéances constantes
- Frais de dossier : 100 €

• Imposition

Le conseil municipal décide, comme il le fait depuis plusieurs années de ne pas augmenter les taxes communales :

Taxe Foncière sur le bâti : 36,67% (taux 2020) + 25,36% (TFPB département)

Taxe foncière sur le non bâti : 24.89%

CFE : 18.50%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaissent chaque année, une

revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finance. Pour 2021, la revalorisation nationale des bases est fixée à 1,2%.

• Terrain à Cuigy en Bray

La commune de Gancourt-Saint-Etienne a hérité d'un terrain constructible à CUIGYEN-BRAY 60850, L'ancien propriétaire avait fait une convention avec Monsieur CLABEAU Mickaël l'autorisant à utiliser ce terrain gratuitement contre un bon entretien. La commune de Gancourt ne pouvant vendre ce bien avant 30 ans il est proposé de prolonger la convention et d'autoriser Monsieur CLABEAU de construire un hangar démontable sur ce terrain. En outre Monsieur CLABEAU devra s'acquitter de toutes les dépenses référentes à ce terrain, taxes comprises. La convention est conclue pour une durée maximale de 24 ans et prend effet à compter du 27 Janvier 2021. A charge pour le demandeur de restituer le terrain dans l'état d'origine et libre de construction. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter les propositions de M. Le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

• Transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes des 4 rivières

Après en avoir débattu le Conseil Municipal considère qu'il apparaît inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence urbanisme, qui permet aux Communes et aux Conseils Municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction de spécificités locales, d'objectifs particuliers, et selon des formes qui peuvent différer d'une commune à l'autre.

Le Conseil Municipal s'oppose donc à ce transfert de compétence.

• Location du logement situé à la Bouille

Suite au départ de Monsieur Cavelier, il s'avère que le bien immobilier situé à La Bouille (76530) 1, Allée des Lauriers « Le Mozart » est vacant depuis le 31/07/2021. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent l'Agence Citya Flaubert – Immobilier – à ROUEN 76000, 38 avenue Gustave Flaubert à relouer ce logement à Monsieur et Madame Bardin. Et cette agence est missionnée pour gérer le bien immobilier décrit ci-dessus et le bien immobilier ci-après : Sis à ROUEN (76100) 58, rue Marquis « La Mare du Parc »

Reprofilage des routes

Le reprofilage du chemin des 3 mailles.



Le reprofilage de la rue du Rachinel et du chemin du Long pré est prévu pour 2022.

Repas communal du 11 novembre

Contrairement à 2020, nous avons pu organiser en 2021 notre repas annuel de nos aînés, du personnel communal et des conseillers. Le repas s'est déroulé dans une bonne ambiance avec la participation de 44 personnes.



Fleurissement du village

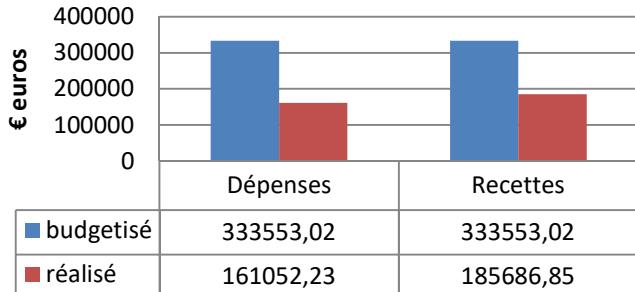
Merci à Evelyne, Josiane, Marie-Bernard et Jean-Luc pour le fleurissement du village.



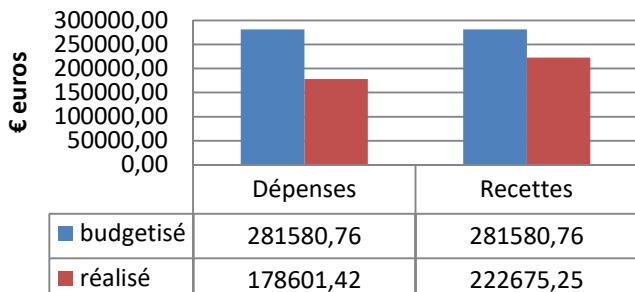
Estimation des comptes 2021

Les comptes ci-dessous sont arrêtés au 15/12/2021

Fonctionnement



Investissement



DICRIM-PCS

Pour répondre à la législation en vigueur, un plan communal de sauvegarde (PCS) a été réalisé et est en cours de validation à la préfecture. Ce PCS indique les procédures à suivre si un risque majeur survient sur la commune. Un Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM) a été également rédigé et sera joint à ce bulletin.

Gancourt-Saint-Étienne
Seine-Maritime
Normandie

inondation rapide

transport de marchandises dangereuses

en cas de danger ou d'alerte

1. abritez-vous
take shelter resguardese

2. écoutez la radio
listen to the radio escuche la radio
France Bleu 100.1 MHz

3. respectez les consignes
follow the instructions respeta las consignas
> n'allez pas chercher vos enfants à l'école
don't seek your children at school
no vaya a buscar a sus ninos a la escuela

pour en savoir plus, consultez

> à la mairie : le **DICRIM** : document d'information communal sur les risques majeurs
> sur internet : www.georisques.gouv.fr

Code de l'environnement - Article R125-12

Le forum des associations

• Loisirs Gancourtois

2021 aurait bien aimé ne pas ressembler à 2020, cependant l'association a pu maintenir quelques manifestations :

- une randonnée
- deux foires à tout
- une bourse aux jouets
- le noël des enfants

La fête de Noël comprenait un spectacle vivant, la distribution des jouets par le père Noël et un goûter pour petits et grands. Nous regrettons la faible participation des familles, celle-ci étant inférieure à 50%. Notre association, qui finance le spectacle et le goûter se demande si elle doit maintenir cet après-midi récréatif. Restons optimistes, pour l'année à venir, nous prévoyons d'organiser :

- le 5 mars un repas dansant
- le 17 avril la chasse aux œufs
- le 14 mai une sortie d'une journée comprenant la visite d'une escargotière, le repas au restaurant et

la découverte des ateliers du Val de Selle avec promenade en attelage.

- Le 26 mai une foire à tout
- Le 20 août repas dansant pour la fête communale
- Le 11 décembre le Noël des enfants

Nous aurions du nous réunir le 23 janvier pour les vœux du Maire et partager la galette mais les maires du territoire de la communauté de communes des quatre rivières ont décidé d'annuler cette manifestation.

Nous restons à l'écoute de nouvelles idées et espérons vivement nous retrouver en 2022.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année.



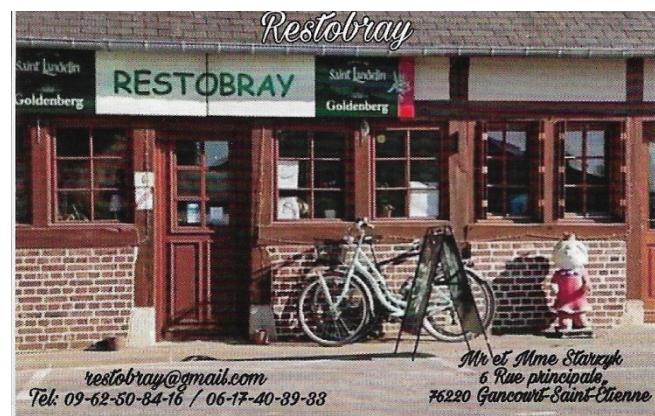
Nous vous signalons que toute personne ayant fait son service militaire peut faire partie de l'amicale en tant que « soldat de France ».

L'Amicale des Anciens Combattants de Gancourt vous souhaite de passer de joyeuses fêtes et une bonne année 2022.



Restobray

Le restaurant « Restobray » a réouvert en début d'année. Amélie et Thomas ont proposé des plats à emporter à leur début à cause de la pandémie. Ils continuent à proposer ces plats à emporter en complément de leurs menus. N'hésitez pas à faire travailler notre seul commerce local.



• L'Amicale des Anciens Combattants

La présence de nos aînés anciens combattants se faisant de plus en plus rare du fait de leur âge et état de santé, nous remercions les soldats de France qui assurent la relève pour les commémorations du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre. Nous souhaitons la bienvenue à Yves Lhermitte qui nous a rejoins cette année. Nous félicitons également Denis Letellier, notre porte-drapeaux qui a reçu son insigne et son diplôme de porte-drapeaux pour ces cinq années d'exercice.

Sites Web d'informations

• Démarche administrative en ligne

Immatriculation d'un véhicule, carte nationale d'identité, permis de conduire sur le site de la préfecture

www.seine-martime.gouv.fr

• Assistance urbanisme (ADAU)

Le ministère de la Transition écologique a mis en ligne un nouveau dispositif donnant la possibilité de constituer sur internet un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme, qui s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels: l'Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (ADAU). Ce service doit permettre aux usagers d'être guidés pour constituer le dossier complet intégrant l'ensemble des pièces complémentaires attendues afin de compléter automatiquement le formulaire Cerfa correspondant. Une fois finalisé, l'usager n'a plus qu'à récupérer son dossier complété pour le déposer en mairie en version papier ou en version dématérialisée via l'adresse mail dédiée : autorisation-urbanisme.gancourt@orange.fr

• Panneau Pocket

La commune a décidé d'adhérer à l'application « Panneau Pocket » qui permettra aux administrés d'être informée sur vos mobiles, tablettes et ordinateur. L'application est simple d'utilisation et gratuite pour les habitants.



Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations des communes et intercommunalités déjà utilisatrices.

• Site communal



L'adresse est : [https://gancourtsaintetienne.com](http://gancourtsaintetienne.com)

Sur le site, vous pouvez consulter différentes informations, tels que les comptes rendus des conseils municipaux, les démarches administratives, les informations locales et associatives, etc...



Mairie de Gancourt St Etienne

Téléphone : 02 35 90 13 16

Courriel : mairie.gancourt@orange.fr

Site : <http://gancourtsaintetienne.com>

Permanences :

Le Lundi de 14h à 18h

Le Mercredi de 16h à 19h

Secrétaire de mairie : Mme Legros

- **Location de la salle des fêtes**

Tarif applicable au 1er janvier 2021

- Week-end habitants : 200€
- Week-end Hors commune : 260€
- Vin d'honneur : 80€
- Thé dansant : 110€ et 1,20€ par couvert
- Réunion : 80€

Couverts tarif unitaire de 0,70€

Chauffage électrique : 0,20€ le kW/h

100€ d'arrhes seront demandés lors de la réservation en Mairie et payable à la trésorerie.

- **Nouveaux Arrivants**

Bienvenue aux nouveaux Gancourtois :

Mme et Mr FOURNIER-LECORNU au 6 chemin du Bouvatier

HENNETIER Alexis – DAGICOUR Laurine au 1 rue du Haut

PESQUET Gérard au 5 rue principale

STARZYR Thomas et Amélie au 6 rue principale

ROUSSEAU Romain au 1 route de Dampierre

RAIMOND Isabelle au 13 chemin du Bouvatier

BEUVIN Alexandre au 14 chemin du Bouvatier

FERDEL Géralde au 3 rue du Bas

POLLET Thomas au 9 rue du Bas

DELZENNE Nathalie au 1 impasse de l'Eglise

Il est rappelé aux nouveaux habitants de la commune qu'ils doivent venir s'inscrire en Mairie afin de recevoir leurs cartes électorales.

- **Nuisances sonores**

Horaires de tonte et autres bruits excessifs :

Jours ouvrables : 8h30-12h00 et 14h30-19h30

Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00

Dimanche / jours fériés : 10h00-12h00

- **Passeport Biométrique et carte d'identité**

Les demandes de passeport biométrique et de carte d'identité doivent être effectuées auprès des mairies de Gournay en Bray ou Forges les eaux.

- **Nourrice agréée**

Mme Turlure : 2 Impasse de Gournay (06 02 64 04 14)

- **Permanences des élus**

Votre députée : Annie Vidal (RDV au 02.35.80.68.33)

Vos conseillers départementaux :

Virginie Lucot-Avril : permanences les 1^{er} mardi des mois pairs à Gournay à 9h30 ou sur RDV au 02.35.93.40.50

Joël DECOUDRE : permanence les 1^{er} samedi des mois impairs à Gournay à 9h30 ou sur RDV au 02.32.89.94.26

- **Recensement citoyen**

Les jeunes, garçons et filles, de nationalité française, doivent obligatoirement se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Cette démarche indispensable pour pouvoir participer à la J.D.C. (Journée de Défense et Citoyenneté) elle peut être effectuée en mairie en présentant une pièce d'identité et le livret de famille des parents.

L'attestation de recensement qui sera remise à cette occasion est un document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout examen (CAP, Bac, permis de conduire). Suite à ce recensement, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans.

- **Etat civil**



Naissance

16 janvier 2021 – Julia, Emma, Justine FORGET à Beauvais

08 août 2021 – Hugo, Michel, Francis BOULET à Mont Saint Aignan

18 septembre 2021 – Germain, Charles, René CATTIAUX à Beauvais

19 octobre 2021 – Eléna, Christine, Sophie FOURNIER à Gisors



Mariage

25 septembre 2021 - Claire, Céline, Thérèse DELAMARRE et Thony, Robert, Roland LAIR



Ils nous ont quittés

22 février 2021 – DELBOS Micheline, Raymonde, Gelma décédée à Gancourt St Etienne

03 mars 2021 – HERMANVILLE Eugène, Maurice, Jean décédé à Gancourt St Etienne

18 juillet 2021 – DURIER Colette, Henriette, Yvette décédée à Nîmes

27 octobre 2021 – PATINIER Janine, Andrée, Augustine décédée à Gisors

Nos pensées vont aux familles pour leur deuil.